

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Voiture de tourisme	V W	Type 2 (moteur: DF/44 kW DG/57 kW) (ambulance)	CH 0857 13

Constructeur	VOLKSWAGENWERK AG., D-3180 Wolfsburg
Identification	sur la plaquette du constructeur "253-135" devant le N° du châssis "JV2...25..."
Plaquette constructeur	à droite, en bas dans l'entrée, sur le montant avant de la porte
N° du châssis	à droite, à l'arrière de la première traverse, derrière la roue avant
Identification du moteur	"DF" ou "DG" à l'arrière, à droite sur le bloc (carter du vilebrequin)
Importateur principal	A M A G Automobil- und Motoren AG., 5116 Schinznach-Bad
Véhicule homologué	prototype

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	2 variantes de la puissance du moteur		
Transmission	V W		
Nombre de vitesses	Type DF / DG		
Frein de service	Construction cyl. opposés		
Frein auxiliaire	Carburant B		
Frein d'arrêt	Position arrières		
Contrôle 2 circuits	Refrondissement eau		
	Nombre cylindres 4		
	Alésage 94,0		
	Course 68,9		
	Cylindrée 1913		
	CV-impôt 9,74		
	Puissance en kW 44 / 57 DIN		
	à V/min 3700 / 4600		
	Bruit à l'arrêt 69,0/74,0 dB/A		
	à V/min 2775 / 3450		
	Silencieux 1 = 970 x Ø 128 mm (VW 241 119 A)		
	Mesure des gaz CO = 1,2 % à 830 t/min / 2,3 % à 880 t/min		
	Déparasitage OCE, annexe 8, chiffre 4 = B + 2		

Carrosserie	ambulance		
Nombre de portes	3+1		
Ceintures sécurité	av Ar4 (E) / B (E) ar =		
Caie	Rétroviseurs gauches + droite		
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	6 ou 7 av. 2 ou 3 centre ar. 4		
Dimensions	Intérieur extérieur		
Longueur	4570		
Empattements	2460		
Largeur	1845		
Essieu double	av ar		
Voies	av 1560 ar 1555		
Hauteur	1965		
Voies	av ar		
Porte à faux	av 1160 ar 950		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	Braquage Ø g 10300 d 10100		
modèle avec toit surélevé, hauteur : 1965 - 2650 mm			
Poids	avant arrière total		
Poids à vide	*) 810 815 1625		
Charge utile	290 200 490		
Poids total	1100 1015 2115		
Poids garants	2510		
Pneus	**) 185 R 14 C 185 R 14 C		
Ply / bar	6 / 2,75 6 / 3,50		
Charge pour V max	1160 1470		
Jantes	130 130		
	5 1/2 J x 14 acier		
Gac poids remorquable avec/sans frein moteur	mécannique automatique 1500/ 600 1500/600		
	DF 4/5 vit. 950/1100		
Poids remorquable testé/moteur DG	1100 1100		
Charge garantie sur le toit	100 100		
Vitesse maximale selon le constructeur testée	118/130 125 km/h		
	DF / DG prise de force		

Equipement	+)	
Feux de route	CR (E) ou HCR (E)	
Feux de croisement	CR (E) ou HCR (E)	
Feux de position	A (E) dans CR/HCR (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux amers de brouillard	B (E) sur demande	
Feux complémentaires	2/ séparé, au centre	
Eclairage plaque	2/ balais	
Essuie-glace	1/ KLAXON KW 9 / CH 5 0701 05 avec/lavage lave-glace	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	V W type 2		
Homologation N°	CH	0857 13	
Carrosserie	ambulance		
Places	total	6 ou 7	avant 2 ou 3
Poids à vide	1625	Carburant	B "
Charge utile	--	CV-impôt	9,74
Poids total	2510	Cylindrée	1913

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Poids à vide : Aménagement intérieur normalisé d'origine; 2 ou 3 places à l'avant, à l'arrière 2 strapontins, 1 chaise roulante, 1 civière et 1 civière repliable.
- \*\* ) Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced AV 1230 (2,5) AR 1330 (3,0) Vmax 170 km/h
- + ) Equipement : La lampe de la croix-rouge à l'avant et les clignoteurs à l'arrière sur le toit doivent être démontés.
- ++) Charge garantie sur le toit : avec le toit surélevé = 100 kg si la galerie est fixée dans la gouttière d'origine.

Inscription dans le permis de circulation:

107 - feu bleu et avertisseur à deux tons alternés autorisés.

Lieu et date de l'homologation Wolfsburg, 14.-25.06.82

Remplace FH CH 0857 13 du 14.-25.6.82  
04.2.85 - Charge gar. sur toit

Service fédéral d'homologation

Voiture de  
tourisme

V. W.

Type 2 (Ambulance)

CH 0857 13

Fiche complémentaire

I.

Expertise de contrôle des 27.11.-02.12.83 à Wolfsburg - Sta/Ad.

Direction : mécanique, sur demande avec assistance hydraulique

Variante de pneus : 195 R 14 C 6 PR 1530 (3,75) Vmax 140 km/h  
205/70 SR 14 1300 (2,40) 180 km/h

Variante de jantes : 5 1/2 J x 14 DP 39 acier  
6 J x 14 DP 30 alliage léger ("VW/AUDI")

Voies : avec DP 39: AV = 1585 mm / AR = 1570 mm  
avec DP 30: 1603 mm / 1588 mm

Equipement : avec jantes de 6" et déport de 30 mm des bavettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière.

Moteur : variante avec injection

Identification : "G W" au même endroit.

Puissance : 66 kW (DIN) à 4600 t/min

Transmission : mécanique à 5 vitesses ou automatique à 3 paliers

Mesure du bruit : à l'arrêt = 74,0 dB/A à 3450 t/min  
(au passage, voir la fiche des émissions)

Mesure des gaz d'échappement: CO = 1,3 vol-% à 900 t/min

Charge remorquable testée: avec boîte mécanique = 1100 kg  
avec boîte automatique = 1100 kg

Vitesse maximale : avec boîte mécanique = 139 km/h  
avec boîte automatique = 133 km/h.

00) Voiture  
de tourisme

V W

Type 2 (ambulance)

CH 0857 13

Fiche complémentaire concernant les émissions.

Complément du 20.12.85 à Wolfsburg - Sta/jak

Variante de silencieux : moteur DF = 1/ 970 x  $\phi$  128 mm "025 119 C" adl)  
moteur DG = 1/ 900 x  $\phi$  138 mm "025 119 D" adl)

Service fédéral d'homologation

Emissions voir au verso

## Emissions du bruit

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) I-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
DF	m4	4,57	77,0	71,0	2775	adl
DF	m5	4,86	75,5	71,0	2775	adl
DG	m5	4,86	76,5	74,0	3450	adl
DG	a3	4,09	76,0	74,0	3450	adl

## Emissions des gaz

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) I-A	Emissions en g/km			(N) Ralenti		Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC	(M) NO	CO	min-1	
DF	m4	4,57				1,2	830	
DF	m5	4,86				1,2	830	
DG	m5	4,86				2,3	880	
DG	a3	4,09				2,3	880	

## Emissions de fumée

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24					
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1	k =	à	min-1

(S) Bacharach

Pompe d'injection

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale